

# Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée : Mise à jour n° 2 sur la mise en oeuvre

Date : 3 juin 2010

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée  
Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée  
Projet de mise en oeuvre  
LTCHA@Ontario.ca

## Le point sur le projet de délivrance de permis aux foyers de SLD

Au début février 2010, le Ministère a commencé à recueillir et à vérifier toutes les données sur l'approbation et la délivrance de permis aux foyers de la province. Le Ministère remercie tous les foyers qui ont pris le temps d'effectuer la vérification et de soumettre les données.

En vertu de la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée* (LFSLD), des documents seront délivrés à tous les foyers, y compris ceux dont les activités étaient régies par la *Loi sur les établissements de bienfaisance* et la *Loi sur les foyers pour personnes âgées et les maisons de repos*. Afin de faciliter la délivrance en temps opportun des permis ou documents en vertu de la LFSLD au moment de la proclamation, le Ministère prépare une lettre de préévaluation pour chaque titulaire de permis, laquelle inclura : renseignements sur le titulaire de permis, renseignements sur le foyer, type de permis ou documents, et nombre de lits en vertu de chaque permis ou approbation.

Ces lettres seront envoyées au début juin. Le Ministère demande aux foyers de vérifier l'exactitude des renseignements contenus dans la lettre, de la signer puis de la retourner dans les délais précisés dans la lettre. Les informations recueillies seront utilisées pour les documents délivrés au moment de la proclamation et pour l'annexe de votre Entente sur la responsabilisation en matière de services liés aux soins de longue durée (ERS-SLD).

## Tournée de présentation sur la mise en oeuvre de la LFSLD en juin 2010

Du 10 au 28 juin, des représentants du ministère de la Santé et des Soins de longue durée se déplaceront partout dans la province pour rencontrer les délégués des foyers de SLD et des conseils des familles. Ces rencontres visent à offrir un aperçu de la LFSLD et de son Règlement, et faire le point sur le nouveau processus d'inspection de conformité.

Nous avons hâte de discuter avec vous à l'une ou l'autre des séances prévues. Les invitations et les renseignements concernant l'inscription ont déjà été envoyés aux foyers de SLD et aux titulaires de permis.

Si vous n'avez pas encore reçu l'invitation, veuillez en faire la demande à [LTCHA@ontario.ca](mailto:LTCHA@ontario.ca). Veuillez noter que les inscriptions aux séances en direct sont limitées à trois participants par foyer de SLD.

Calendrier pour la tournée de présentation sur la mise en oeuvre de la LFSLD

Date	Location
10 juin	Whitby
10 juin	Hamilton
11 juin	Kingston
14 juin	Ottawa
18 juin	Nord de l'Ontario – Webinaire seulement
21 juin	Sudbury
21 juin	London
22 juin	London
24 juin	Milton
25 juin	Orillia
28 juin	Toronto

### Horaire de la présentation :

**For LTC Homes and Licensees:**

**Pour les foyers de SLD et les titulaires de permis :**

Arrivée et café : 10 h – 10 h 30

Introduction à la LFSLD : 10 h 30-12 h

Dîner : 12 h – 13 h

Le point sur le nouveau processus d'inspection de conformité : 13 h-16 h

### Séance pour les conseils de famille :

Le point sur le nouveau processus d'inspection de conformité : 19 h-21 h

\* Veuillez noter qu'une réunion en français a eu lieu à Ottawa le 26 mai 2010 à l'intention des conseils de famille

### Webinaires provinciaux :

Pour les personnes qui ne pourraient pas assister à une de ces séances, le Ministère offrira deux webinaires provinciaux, soit le 22 juin (en français) et le 23 juin (en anglais).

## Pour en savoir plus

- Visitez Lois-en-ligne pour la version complète de la Loi et du Règlement :
  - *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée* à [http://www.e-laws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws\\_statutes\\_07108\\_f.htm](http://www.e-laws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws_statutes_07108_f.htm)
  - *Règlement de l'Ontario 79/10* à [http://www.e-laws.gov.on.ca/html/source/regs/french/2010/elaws\\_src\\_regs\\_r10079\\_f.htm](http://www.e-laws.gov.on.ca/html/source/regs/french/2010/elaws_src_regs_r10079_f.htm)
- Veuillez transmettre vos questions ou commentaires à [LTCHA@Ontario.ca](mailto:LTCHA@Ontario.ca)